



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 26 septembre 2022

#### **Retour en vigilance JAUNE pour le risque feux de forêt en Gironde**

Au vu des conditions météorologiques, la **préfète de la Gironde a décidé d'abaisser la vigilance « risque feux de forêt » au niveau Jaune** (vigilance moyenne / niveau 2 sur une échelle de 5) pour le département de la Gironde **à compte de ce lundi 26 septembre 2022 à 0h00 et jusqu'à nouvel ordre.**

Par conséquent, à cette date, les mesures de restrictions relatives à la circulation et le stationnement des véhicules à moteur, aux activités d'exploitation forestière, de travaux sylvicoles, de génie civil, de carbonisation et de sciage ainsi qu'aux activités ludiques et sportives sont levées.

Il reste cependant interdit à l'intérieur des bois, forêts et landes, et ce jusqu'à nouvel à une distance de 200 m :

- d'utiliser du feu,
- de fumer,
- de jeter tout débris incandescent,
- de procéder à des incinérations de déchets verts et brûlages dirigés, sauf autorisation dûment délivrée par le maire,
- de pratiquer le camping isolé et le bivouac, sauf autorisation du propriétaire,
- de tirer des feux d'artifice publics et privés, sauf autorisation du maire.

**Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, appelle à la responsabilité et à la vigilance de chacun. Ces règles de prudence doivent être respectées avec la plus grande rigueur.**

